La 114e DIVISION D'INFANTERIE DERIVEE

SOMMAIRE

	Page
— Editorial du Colonel Commandant la Division	3
— Le nouveau plan de mobilisation	4
— Qu'est-ce que la dérivation ?	5
— Composition de la 114e Division d'Infanterie	7
— Les unités composant la 114e D.I.	8
— Les principaux matériels en dotation	20

LE COLONEL SILVESTRE

Commandant la 114e D.I./Dérivée

CE QU'EST UNE DIVISION D'INFANTERIE DERIVEE

La 114e D.I. est la Grande Unité dérivée de la 14e D.I. Elle mérite à ce double titre, une présentation simple mais concrète.

Grande Unité, la 114e D.I. est bien un ensemble interarmes organique, conçu pour exécuter, rassemblé aux ordres de son Chef, des missions de caractère autonome et de durée déterminée.

Division d'Infanterie, elle est destinée, bien qu'entièrement motorisée, à mener des actions nécessitant l'engagement de la plupart de ses combattants à pied. Sa force principale est donc constituée par ses trois régiments d'Infanterie disposant d'une bonne capacité anti-chars à courte distance ; ce sont les 275e, 292e et 299e R.I.

Pour freiner ou arrêter en bénéficiant d'une sérieuse capacité anti-chars à moyenne distance, comme pour réduire d'éventuelles résistances importantes, elle possède un régiment de Cavalerie Blindée équipé d'AMX 13, le 1er Chasseurs.

Pour dégager sa route et aménager le terrain qui lui est imparti, elle fera appel à son unité organique du Génie, la 164e Compagnie.

Enfin, bien sûr, pour assurer les liaisons et le soutien des personnels comme des matériels, elle est dotée d'un Régiment de Commandement et de Soutien, le 114e R.C.S. qui assure par ailleurs le support administratif de l'Etat-Major de la Division.

Grande Unité dérivée, la 114e D.I. est liée à la 14e Division, d'abord par l'ensemble des dispositions réglementaires qui permettent à ses quatre régiments de réserve — le 1er Chasseurs étant un corps actif à vocation « instruction » — de tirer de leurs homologues de la Grande Unité d'active une part de leur substance comme une aide directe et essentielle aux stades de l'instruction et de la mise sur pied.

Mais, plus profondément encore, elle va bénéficier de la solidarité confiante née, pour les personnels de tous grades des formations dérivantes et dérivées, d'un enracinement commun dans le terroir d'Auvergne, du Dauphiné et de Provence et de l'expérience précieuse en matière d'entraînement opérationnel acquise par la 14e Division et généreusement dispensée au niveau des Etats-Majors comme à celui des corps.

Certes, la 114e D.I., née en 1977 avec lenouveau plan de mobilisation, n'a encore qu'une histoire bien courte mais elle est fière à juste titre de compter dans ses rangs trois régiments d'Infanterie qui s'illustrèrent par leur vaillance et leurs sacrifices en 1914-18 et le brillant Conti-Cavalerie qui, de l'époque de Louis XIV à la guerre récente d'Algérie, n'a cessé d'accumuler les titres de gloire et les citations éloquentes.

Classée dans les Forces régionales, elle constituerait en cas de crise l'un des principaux éléments de manœuvre et de combat destinés au maintien de la sécurité de la vaste zone de Défense du Sud-Est. C'est pour se préparer directement à cette mission qu'elle sera réunie toute entière et exécutera une manœuvre d'ensemble en septembre 1979 au Camp de CANJUERS.

Le Colonel SILVESTRE,
Commandant désigné de la 114e D.I.

LE NOUVEAU PLAN DE MOBILISATION

Les Directives données par le Président de la République et le Gouvernement au printemps 1975 et les études qui été menées depuis pour rechercher à partir des hypothèses possibles d'emploi un nouvel équilibre entre les besoins et les ressources budgétaires prévisibles, ont entraîné une réorganisation complète de l'Armée de Terre. Le plan de mobilisation s'est donc révélé inadapté en raison non seulement de la restructuration des forces et de leur redéploiement géographique, mais aussi de l'impérieuse nécessité d'améliorer la cohésion des formations mobilisées. Conçu dès 1976, réalisé peu à peu, le nouveau plan sera à peu près entièrement mis en place à la fin de l'année 1979.

Ses caractéristiques sont au nombre de cinq :

— **une plus grande polyvalence :** les régiments sont endivisionnés. Les Divisions ainsi créées sont mobiles et peuvent se voir confier des missions plus variées ;

— **une meilleure cohésion :** celle-ci est obtenue par l'application d'un principe nouveau et fondamental : la DERIVATION ;

— **un allègement et une meilleure utilisation des moyens :** l'allègement touche aussi bien l'active (23 000 hommes) que la réserve (77 000 hommes). Préservant les Forces, il porte au maximum sur l'environnement ; 53 centres mobilisateurs sur 120 sont supprimés ou transformés.

Par ailleurs, une meilleure répartition en mobilisation des cadres d'active est réalisée ; les noyaux actifs mis en place dans les formations de réserve sont augmentés.

— **une meilleure disponibilité par une montée en puissance plus harmonieuse et plus progressive :** c'est ainsi que la prise des premières mesures de mobilisation permettra, grâce aux forces d'active et au rappel d'un faible nombre de réservistes d'assurer, en moins de 48 heures, une couverture générale complète tant sur nos frontières qu'à l'intérieur du territoire national.

— **un meilleur équipement :** conséquence de l'amélioration de l'équipement de l'ensemble des unités de l'Armée de Terre. C'est ainsi que seront progressivement éliminés les MAS 36 et les FM 24-29 ; c'est ainsi que les formations mobilisées seront équipées du L.R.A.C. de 89 mm et plus tard de MILAN au même titre que les unités d'active ; c'est ainsi que les Divisions mobilisées seront toutes motorisées et l'une d'elles sera même presque entièrement mécanisée. Le potentiel des Ecoles sera largement utilisé ; ainsi la 114e D.I. disposera d'un régiment de chars mis sur pied par les Centres d'instruction de Carpiagne et de Canjuers.

★

Partie intégrante de la restructuration de l'Armée de Terre, le nouveau plan représente un effort considérable. Sur le plan technique, pour faire en sorte que l'équipement des forces et leurs structures répondent aux nouvelles missions qui leur sont confiées. Mais c'est surtout sur le plan humain qu'il s'agit d'obtenir une véritable révolution. La mobilisation ne peut plus être le domaine réservé de quelques spécialistes. Il importe, au contraire, que chacun, à quelque échelon de la hiérarchie qu'il appartienne, qu'il soit d'active ou de réserve, se sente personnellement concerné par la mise sur pied de sa formation de réserve.

En faisant participer des unités de réserve au traditionnel défilé du 14 Juillet 1979 à PARIS, le Haut Commandement a voulu marquer concrètement l'importance qu'il attache à la MOBILISATION.

LA DERIVATION

La mobilisation n'a plus l'ampleur qui était la sienne dans le passé mais elle demeure cependant un élément fondamental de la capacité des forces : si les effectifs à convoquer aujourd'hui ne représentent que le dixième de ceux qui avaient été rappelés lors du déclenchement de la deuxième guerre mondiale, ils n'en permettent pas moins de doubler le volume du temps de paix.

Plus que le nombre, la qualité des formations mises sur pied importe aujourd'hui. Celles-ci devraient être, en effet, immédiatement opérationnelles, c'est-à-dire parfaitement instruites et présenter le maximum de cohésion. En cas de rappel, les personnels de réserve doivent donc se retrouver immédiatement dans une ambiance familière, parmi des cadres et des camarades connus.

Le nouveau plan de mobilisation répond à ce besoin nouveau et pressant par la large place qu'il fait à la dérivation. Celle-ci est en effet bien autre chose qu'un procédé de mobilisation :

— étendue au niveau de la grande unité, elle associe étroitement active et réserve pour tout ce qui concerne la préparation — dans son sens le plus large, c'est-à-dire englobant instruction des réservistes et entraînement des unités — et l'exécution de la mobilisation ; elle concourt ainsi au renforcement de la cohésion de la formation mobilisée ;

— il s'agit non seulement de rassembler des hommes et des matériels, mais encore et surtout d'animer cette formation, de rompre avec le caractère purement administratif de la mobilisation. C'est pourquoi on a pu dire que la dérivation était aussi un état d'esprit.

La technique sur laquelle elle s'appuie, apparentée à celle du jumelage sans s'identifier totalement à elle, concourt à réaliser cet objectif :

— le corps d'active est chargé :

- de préparer, en tant qu'organe mobilisateur, la mobilisation de la formation qui lui est rattachée ;
- de fournir le support nécessaire à l'instruction des réservistes ;

— les personnels du noyau actif de la formation de réserve sont prélevés en priorité sur le corps d'active de rattachement ;

— les personnels de réserve proviennent de préférence des appelés ayant servi dans le corps d'active.

Plus de soixante régiments des divisions de réserve, des E.O.C.A. et des réserves générales seront mis sur pied selon les nouvelles conditions qui ont, d'ores et déjà, été prises en compte dans la nouvelle politique d'instruction des réserves.

En effet, sans négliger l'instruction individuelle, qui a pour but de rendre les officiers, les sous-officiers, voire même certains spécialistes aptes à remplir leur emploi de mobilisation, l'accent sera mis sur :

— l'entraînement des Etats-Majors et des cadres des Grandes Unités de réserve ;

— le test en vraie grandeur des mécanismes de mise sur pied de ces Divisions et, dans le domaine de l'instruction collective, l'effort portera sur :

- des convocations sélectives des cadres dans les unités d'active dérivantes, pour des périodes de recyclage en vue d'entretenir leurs connaissances, d'entraîner les équipes de commandement et de préparer la mobilisation ;

- des convocations verticales de durée réduite concernant en priorité les divisions dérivées.

En 1978, la mise sur pied par la 15e Division d'Infanterie d'une division mobilisée, la 115e D.I., a constitué la première expérience en vraie grandeur de la dérivation d'une Grande Unité de ce type.

En 1979, ce sont deux autres divisions qui seront concernées par une convocation du même genre : la 109e D.I. mise sur pied par la 9e D.I.Ma en 3e Région Militaire et la 114e D.I. mise sur pied du 24 au 28 septembre par la 14 D.I.

Il est certes encore trop tôt pour que les effets de la dérivation se fassent déjà pleinement sentir. Elle suscite néanmoins une exigence beaucoup plus pressante que par le passé et ne sera crédible que si tous ses acteurs, d'active comme de réserve, sont profondément motivés et se sentent personellement et directement concernés.

Le symbole de ce nouvel état d'esprit qu'est la dérivation ne se trouve-t-il pas dans le fait que désormais au fronton des Régiments de la 14e D.I. se trouvent étroitement associés les numéros du corps d'active et du corps de réserve.

LA 114e DIVISION D'INFANTERIE MOBILISEE

4 400 personnels, 1 000 véhicules

P.C. 114e DIVISION composé de :

— l'Etat-Major de la Division (21 Officiers, 16 sous-officiers, 22 H.D.R., 19 véhicules) ;
— une compagnie de Transmissions (100 personnels, 30 véhicules) assurent les liaisons jusqu'à 50 km en utilisant des moyens hertziens et radios.

275e REGIMENT D'INFANTERIE (960 personnels, 180 véhicules) répartis en :

— une compagnie de Commandement et des Services (190 personnels, 55 véhicules) ;
— une compagnie d'éclairage et d'appui (170 personnels, 57 véhicules) comprenant :
- 1 section antichar à 6 canons de 106 SR sur jeep ;
- 1 section de mortier à 6 pièces de 81 mm ;
- 1 section d'éclairage renseignements à 3 patrouilles sur jeeps.
- 1 section de renseignements liaisons à 3 patrouilles sur jeeps et motos.

— 4 compagnies de combat (150 personnels, 17 véhicules) comprenant chacune 3 sections de combat à 37 personnels.

292e REGIMENT D'INFANTERIE
299e REGIMENT D'INFANTERIE } identiques au 275e R.I.

1er REGIMENT DE CHASSEURS (700 personnels, 200 véhicules dont 43 engins blindés) répartis en :

— 1 escadron de Commandement et des Services (140 personnels, 50 véhicules) ;
— 1 peloton de réparations (35 personnels, 12 véhicules) ;
— 1 escadron porté (170 personnels, 30 véhicules) ;
— 3 escadrons de chars légers (100 personnels, 33 véhicules) comprenant chacun :
- un peloton de reconnaissance sur jeep ;
- 4 pelotons de chars à 3 chars AMX 13 ;

— 1 peloton de chars missiles (22 personnels, 9 véhicules dont 4 chars AMX 13 SS 11).

164e COMPAGNIE DU GENIE (174 personnels 42 véhicules et 15 engins) répartis en :

— 1 section de Commandement (56 personnels, 14 véhicules) ;
— 1 section d'appui (40 personnels, 18 véhicules et engins) ;
— 3 sections de combat comprenant chacune 26 personnels, 7 véhicules dont 2 tracteurs chargeurs.

114e REGIMENT DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN (550 personnels, 200 véhicules) répartis en :

— 1 escadron de Commandement et de Quartier Général ;
— 1 peloton de transport à 20 camions ;
— 1 groupe de réparations divisionnaire ;
— 1 compagnie de Transmissions ;
— 1 section de ramassage du Service de Santé ;
— 1 bureau postal militaire ;
— 1 section de protection.

LE 114e R.C.S.

Le 114e R.C.S. est le Régiment de Commandement et de Soutien de la 114e Division d'Infanterie.

Il est dérivé du 14e RC.S. stationné à LYON qui est lui-même de création récente puisque datant du 1er juillet 1977.

Le 14e R.C.S. a donc mené simultanément en moins de deux ans, son équipement propre et celui de son dérivé.

Organe de Commandement, le 114e R.C.S. comprend un escadron de Quartier Général et une Compagnie des Transmissions. Il supporte pour administration l'Etat-Major de la Division.

Organe de Soutien, il comprend aussi un G.R.D.I. et des éléments de transport et de santé.

Le G.R.D.I. assure le soutien 3e échelon des matériels en dotation à la Division.

Peu différent de son corps dérivant, le 114e R.C.S. est un ensemble cohérent possédant de réelles capacités et dont les cadres et spécialistes ont d'ores et déjà appréhendé les missions.

LE COLONEL CLAUDET

Commandant le 114e Régiment
de Commandement et de Soutien

Le Colonel CLAUDET appartient à l'Arme du Train. Engagé volantaire pour la durée de la guerre en septembre 1944, il participe à la campagne de France dans les Vosges et en Alsace ainsi qu'à la campagne d'Allemagne.

Il est ensuite détaché à l'école des cadres du Train à HERRENHALB d'abord comme élève, puis comme instructeur, jusqu'en mars 1946, date à laquelle il passe dans la réserve.

Après avoir suivi un stage à l'école d'application du Train à TOURS en 1948, il est promu sous-lieutenant de réserve.

Depuis cette date, il a participé activement à la formation militaire dans les réserves, en effectuant les périodes et les stages en corps de troupe, en état-major et en école.

Il est promu Colonel en 1978 et prend le commandement du 114e R.C.S. à sa création.

Le Colonel CLAUDET exerce la profession de notaire. Il est Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et Chevalier du Mérite Militaire.

LE 275e REGIMENT D'INFANTERIE

Formé à la mobilisation en août 1914, le 275e R.I. va participer durant deux années à une campagne des plus éprouvantes au sein de la 64e Division.

Il reçoit le baptême du feu dans les combats de MONT-SUR-MEURTHE dès le 25 août, puis rejoint la région de NANCY afin de participer à la défense du Grand Couronné.

Cette période est jalonnée d'attaques et de contre-attaques où les tranchées sont prises et reprises avec un acharnement incomparable ; le 2 novembre en particulier l'un des bataillons livrera un combat de 150 heures pour tenter d'enlever une position à l'ennemi à l'est de RICHECOURT.

En novembre, le Régiment passe dans le secteur de GIRONVILLE-EN-WŒVRE. Rassemblé dans la vallée du viaduc de FLIREY, il reçoit l'ordre de se porter en avant. Malgré leurs efforts et au prix de lourdes pertes, les unités sont rejetées dans leurs tranchées de départ. Il brise néanmoins les contre-attaques mais reste figé devant FLIREY. En mars, l'offensive reprend et le 275e R.I. se porte en avant. Il réussit le 10 avril à enlever une position ennemie en donnant l'assaut par deux vagues successives.

Cependant, l'ennemi le rejette des positions conquises après une contre-attaque qui dure 10 heures.

Fortement éprouvé, le régiment est relevé des tranchées de première ligne et cité à l'ordre de la brigade.

Il s'emploie jusqu'en octobre à aménager les tranchées et abris en CHAMPAGNE dans la région de la ferme de NAVARRIN puis en LORRAINE.

En janvier 1916, il occupe de nouveau les tranchées de FLIREY sous le feu de l'ennemi.

En mai, le régiment est rassemblé près du village de CREVECHAMPS pour être dissous. Ses bataillons et compagnies vont restructurer les formations de la 64e Division.

Après 22 mois de campagne, les hasards de la guerre ont ramené le 275e R.I. au même endroit où il avait reçu le baptême du feu en août 1914 dans les combats de MONT-SUR-MEURTHE.

Sa carrière a été glorieuse et ses actes de bravoure ont empêché la progression de l'ennemi sur le front imparti.

En 1978, le 275e R.I. est reconstitué au sein de la 114e Division d'Infanterie. Il sera désormais mis sur pied en mobilisation par le 75e R.I. de VALENCE.

LE COLONEL BOUCHIER

Commandant le 275e Régiment d'Infanterie

Le Colonel BOUCHIER appartient à l'Arme Blindée Cavalerie.

Entré en service en 1939, il sert d'abord dans l'Artillerie, puis fait partie des Forces Françaises de l'Intérieur au sein du célèbre maquis du VERCORS.

Pour ses actions d'éclat dans cette région, il est cité à l'ordre de l'Armée.

C'est en 1945 qu'il est affecté dans l'Arme Blindée Cavalerie.

Sa carrière le conduit en ALLEMAGNE et à l'E.S.M.I.A. avant d'effectuer un premier séjour en Algérie de 1955 à 1957.

Il rejoint ensuite l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie à SAUMUR où il est instructeur puis commandant d'un escadron d'élèves-officiers.

Son deuxième séjour en Algérie le place dans les fonctions d'officier de renseignements puis de Commandant de Quartier.

A l'issue de ce deuxième séjour, il sert successivement au 8e Régiment de Hussards à COLMAR, à l'Etat-Major de la 13e Brigade Mécanisée en Allemagne et enfin au Camp du Valdahon où il termine sa carrière en 1973 en qualité de commandant de ce camp.

Le Colonel BOUCHIER est officier de la Légion d'honneur titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945, de la Croix de la Valeur Militaire.

Il commande le 275e R.I. depuis sa création en 1978.

LE 292e REGIMENT D'INFANTERIE

Formé à la mobilisation d'août 1914 à CLERMONT-FERRAND, le 292e R.I. participe dès l'ouverture des hostilités à la poussée française en Alsace.

A la fin du mois d'août 1914, il est transféré sur la Somme face à l'armée allemande en direction de PARIS.

Après s'être replié, il fait front sur l'OURCQ puis s'empare de PUISEUX au prix de lourdes pertes.

Le 9 septembre, après trois jours de combats ininterrompus, le régiment est placé en réserve alors qu'il compte des pertes très lourdes parmi lesquelles le Chef de corps, grièvement blessé.

Le 20 septembre, il est à nouveau au combat et tient un passage sur l'AISNE face à l'ennemi qui répète ses assauts. Dans cette mission, il fera l'admiration de tous.

Après avoir reçu des renforts, il se porte à l'attaque des positions ennemies sur la côte 140 dans l'AISNE. Ces positions seront prises et reprises au prix d'un combat acharné. Durant l'année 1915, le régiment poursuit le combat dans l'AISNE, puis s'embarque pour VERDUN.

L'un de ses bataillons est d'emblée engagé en première ligne dans cette grande bataille en 1916.

Mais cette bataille de VERDUN épuise les effectifs et impose une réorganisation des forces.

Le 292e R.I. est alors dissous à la fin de juin 1916 et passe ses effectifs à d'autres unités.

Sa brève existence est riche de faits d'armes et de sacrifices que rappellent les inscriptions au drapeau : « L'OURCQ 1914 » - « L'AISNE 1914 ».

En 1968, le 292e R.I. renaît au sein des forces de réserve du territoire. Il est mis sur pied au C.M. 16 de CLERMONT-FERRAND.

En 1978, dans le cadre du nouveau plan de mobilisation, le 292e R.I. prend place au sein de la 114e D.I. Régiment de réserve, il sera dérivé du 92e R.I. de CLERMONT-FERRAND.

LE COLONEL TEILHARD DE CHARDIN

Commandant le 292e Régiment d'Infanterie

Le Colonel TEILHARD de CHARDIN est ingénieur à la Société de Mise en Valeur de l'Auvergne et du Limousin (S.O.M.I.V.A.L.).

Engagé volontaire en 1944 pour la durée de la guerre, il fait partie de la première promotion de Coëtquidan (1945-46) baptisée « la Victoire ». Titularisé O.R.S.E.M. en 1956, il reçoit en 1972 le commandement de l'E.M.T. intégré au 92e R.I. qu'il garde jusqu'en 1976, année où il est nommé chef de corps du 292e R.I.

Le Colonel TEILHARD de CHARDIN est Officier de l'Ordre National du Mérite.

LE 299e REGIMENT D'INFANTERIE

Le 299e R.I. de réserve est mobilisé le 3 août 1914 à SAINTE-COLOMBE-LES-VIENNE.

Après un séjour à MONTMELIAN où il reçoit son instruction, le régiment rejoint la MEURTHE-ET-MOSELLE et défend la position de la MORTAGNE.

Il reçoit là son premier titre de guerre.

Durant la période du 14 septembre 1914 au 19 février 1916, le 299e R.I. est rattaché à la 1re Armée.

Le 3 février 1916, il est chargé de la défense du secteur de NOMENY devant NANCY. Il se distingue là pour son ardeur au combat.

Le 16 août, il fait route sur VERDUN où la bataille fait rage. Il participe à la prise des forts de VAUX et DOUAUMONT.

Cité à l'ordre de l'Armée pour sa bravoure, il reçoit la Croix de Guerre des mains du Président POINCARE.

Il demeure en 1917 sur le front de VERDUN et de VILLERS-COTTERET.

En juillet 1918, placé à la disposition de la 3e Armée, il défend le secteur de MONCHY et participe à la grande offensive du 10 août sur LASSIGNY. Ses faits d'armes lui valent une deuxième citation à l'ordre de l'armée.

Le 24 août, il reprend l'offensive en CHAMPAGNE et en recevant sa troisième citation il est qualifié d'unité d'élite.

Il se distingue encore dans l'offensive en ARGONNE où il gagne sa quatrième citation et la fourragère aux couleurs de la médaillemilitaire.

Après l'armistice du 11 novembre 1918, il monte la garde au bord du RHIN.

Dissous le 16 avril 1919, le 299e R.I. est remobilisé en septembre 1939 à LYON et prend position dans la région de BARCELONNETTE en 1940.

A partir du 10 juin, il fait face et repousse une offensive de grande ampleur, contraignant l'ennemi à de lourdes pertes avant d'abandonner le terrain.

Après l'armistice franco-italien du 25 juin, le 299e R.I. rejoint LYON pour y être dissous.

En 1978, il est recréé au sein de la 114e D.I. Régiment de réserve il sera dérivé du 99e R.I. de SATHONAY.

LE LIEUTENANT-COLONEL ROUX-MAYOUD

Commandant le 299e Régiment d'Infanterie

Le Lieutenant-Colonel ROUX-MAYOUX appartient à l'arme de l'Infanterie.

Appelé en activité en 1953, il rejoint le 6e Bataillon de Chasseurs en Autriche où il effectue son instruction et obtient ses examens d'armes.

En 1954, il est affecté au 12e B.C.A. en Tunisie avant d'être rendu à la vie civile comme sous-officier. Rappelé à l'activité en 1956, il estaffecté au 99e B.I.A. et nommé sous-lieutenant de réserve.

A l'issue de cette période, il participe activement aux cours de perfectionnement des cadres de réserve en suivant les stages et en accomplissant les périodes avec succès.

Il est promu Lieutenant-Colonel en 1978 et prend le commandement du 299e Régiment d'Infanterie.

Le Lieutenant-Colonel ROUX-MAYOUD est P.D.G. d'une entreprise lyonnaise.

Il est Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

LA 164e COMPAGNIE DU GENIE

La 164e Compagnie motorisée du Génie est une unité d'appui de la Division.

Elle est dérivée de la 64e Compagnie du 7e Régiment du Génie d'AVIGNON. Cette dernière étant également de création récente.

La 164e Compagnie du Génie, rattachée admnistrativement au 7e R.G. en temps de paix, l'est au 114e R.C.S. en temps de guerre.

C'est une unité élémentaire capable d'assurer toutes les missions courantes du champ de bataille au profit de la division.

Outre les 3 sections de combat qui la composent, elle comprend une section d'appui disposant des moyens nécessaires à l'organisation du terrain en vue de faciliter la manœuvre amie et d'entraver la manœuvre ennemie.

Elle dispose en effet d'un groupe obstacles à base d'engins de terrassement et d'un groupe de franchissement à base de matériels légers. Elle est équipée de façon à assurer elle-même son soutien matériel du 2e échelon A et du 2 B. En tous points identique à la 64e Compagnie du Génie d'active, elle constitue un élément important de la division sur lequel repose le succès des opérations.

LE CAPITAINE CASSAN

Commandant la 164e Compagnie du Génie

Engagé volontaire du Génie pour 3 ans, le sapeur CASSAN est affecté à l'Ecole d'Application du Génie à la division E.S.O.A. le 1er octobre 1966. Titulaire du C.I.A., il est nommé sergent le 1er octobre 1967 et est affecté au 17e R.G.A.P. à CASTELSARRAZIN.

Admis sur titre en 2e année du P.P.E.M.I.A. le 11 septembre 1968, après un an passé à l'Ecole Militaire de STRASBOURG, il retourne au 17e R.G.A.P. où il est promu sergent-chef le 1er janvier 1970, il demande alors à effectuer le peloton E.O.R. à l'E.A.G.

Reçu, il est nommé aspirant de réserve le 1er mars 1970 et est affecté le 9 mars 1970 au 13e Régiment du Génie à TREVES.

Admis à servir en situation d'activité, il est promu Sous-Lieutenant le 1er février 1970.

Admis au stage d'épreuve en vue de son intégration le 1er octobre 1970, il résilie son contrat le 1er août 1972 et est promu Lieutenant dans les réserves à la même date. Du 4 au 23 juillet 1977, il effectue son stage de franchissement de grade à l'Ecole d'Application du Génie à ANGERS et est promu Capitaine le 1er octobre 1977.

Le Capitaine CASSAN est titulaire du Brevet parachutiste et du certificat militaire de langue anglaise du 1er degré.

LE 1er REGIMENT DE CHASSEURS

D'ordre de Louis XIV le 24 septembre 1651, Louis de CREVANT, Marquis d'HUMIERES, lève le 22e Régiment à cheval sous le nom de Conti-Cavalerie, qui portera ensuite les noms de ses chefs de corps.

A peine formé, le régiment d'HUMIERES est à l'armée de Condé puis avec Turenne et il combat en France, en Hollande, en Espagne, en Italie et en Allemagne.

Il devient en 1788 Chasseurs d'Alsace, avant de recevoir en 1791 son nom de 1er Régiment de Chasseurs.

Il jalonne l'histoire du XVIIIe siècle de ses faits d'armes parmi lesquels la bataille de VALMY en 1792, FLEURUS en 1794. Il participe à la victoire sur la cavalerie autrichienne en 1796 et fait partie de l'armée de Sambre et Meuse, puis de celle du Rhin à la fin du siècle.

Au cours du XIXe siècle et particulièrement au sein de la Grande Armée, il obtiendra ses titres de gloire et l'inscription à l'étendard des noms prestigieux de : HOHENLINDEN, AUSTERLITZ, WAGRAM, LA MOSKOVA. Ces noms évocateurs témoignent du comportement héroïque des chasseurs.

Sous la restauration, le 1er Régiment de Chasseurs fait campagne en Algérie et en Italie avant de regagner la France en 1874.

La déclaration de la guerre 1914-1918 le trouve à CHATEAUDUN. Au sein de la 7e Division de Cavalerie, il participe aux opérations de la 3e Armée dans la Meuse. Il prend part à la course à la mer dans le Nord de la France, puis mène un combat de tranchée en Champagne près de la POMPELLE.

En juillet 1917, avec la dissolution de la 7e Division de Cavalerie, il retrouve sa mission de cavalerie de Corps d'Armée et s'illustre notamment en Picardie. Aux noms glorieux légués par leurs ancêtres du 1er empire, les combattants de 1914-1918 ajoutent à leur étendard avec la Croix de guerre, les inscriptions de « FLANDRES 1914 » - « PICARDIE 1918 ».

A la mobilisation de 1939, le 1er R.C. quitte sa garnison d'ALENÇON et s'engage face à l'offensive allemande à l'Est de la Meuse en mai-juin 1940. Malgré les assauts répétés d'un adversaire puissamment équipé, il parvient à former l'ossature d'une ligne d'arrêt solide. Au cours de cette lutte continue contre les chars, il perd une grande partie de ses effectifs. Regroupé, il prend part au combat de retraite avec le 24e C.A. jusqu'à ce que sonne le cessez le feu de l'armistice. Le 1er R.C. tient garnison à Vienne avant d'être dissous en 1942.

Reconstitué en 1945, il participe à la campagne d'Indochine avec le corps expéditionnaire français. D'abord engagé en Cochinchine, il rejoint le Tonkin en 1946 et s'y distingue en particulier dans les combats de décembre 1946 à HANOI. Il reçoit à l'étendard la Croix de Guerre des T.O.E. avec palme. De 1947 à 1949, réparti sur le territoire indochinois, il participe à tous les combats et reçoit en 1950 une deuxième palme à l'étendard ainsi que la fourragère des T.O.E. Il est présent à DIEN BIEN PHU par l'un de ses escadrons qui ajoute une page de gloire à l'histoire du régiment. L'étendard reçoit sa quatrième palme et l'inscription : « Indochine 1946 - 1954 ».

Dissous en 1956, mais reconstitué en Algérie en septembre de la même année sous forme de bataillon, il s'engage à pied dans cette campagne. Il prend une part active aux opérations de maintien de l'ordre et de pacification avant de rejoindre MONTBELIARD en 1964.

Aujourd'hui cantonné à CANJUERS et Centre d'instruction du tir de l'A.B.C. en temps de paix, le 1er R.C. est le régiment blindé de la 114e Division d'Infanterie mise sur pied en mobilisation.

LE LIEUTENANT-COLONEL MEYER

Commandant le 1er Régiment de Chasseurs

Le Lieutenant-Colonel François MEYER est sorti de Saint-Cyr en 1957.

Après une année d'application à l'Ecole de SAUMUR, il sert en Algérie comme chef de peloton dans l'un des derniers régiments de Cavalerie à cheval, le 23e Spahis, puis il commande le commando de Chasse 133 en Sud Oranais.

Affecté en 1962 à l'Ecole de SAUMUR en qualité d'instructeur, il y commande successivement des brigades d'élèves sous-officiers, d'E.O.R., et de sous-lieutenants d'active.

En 1966, après avoir suivi le cours de l'Ecole d'Etat-Major, il commande un escadron au 3e Régiment de Hussards à PFORZHEIM, en Allemagne.

En 1968, il est affecté au Cabinet du Général CANTAREL, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, à la section Moral Information.

Le Général THENOZ, nouveau commandant de l'Ecole supérieure de Guerre en 1970 le prend comme chef de cabinet et il sert à ce poste jusqu'en 1972, date à laquelle il est nommé professeur à l'Ecole d'Etat-Major.

Officier adjoint au Colonel Commandant le 3e Régiment de Cuirassiers à LUNEVILLE en 1973, il est à nouveau affecté à l'Ecole de SAUMUR en 1975 où il est d'abord chargé de l'instruction des capitaines, au cours de perfectionnement (1re Division), puis il reçoit le commandement de la Division des E.O.R. (4e Division).

Le Lieutenant-Colonel MEYER qui est âgé de 46 ans, a pris le commandement du 1er Régiment de Chasseurs le 10 août 1979 ; il est Chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de quatre citations.

L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE LA 114e DI

Inscrite au tableau d'emploi le 18 juillet 1978, la 114e Division d'Infanterie a été dotée de ses moyens en un temps record puisqu'au 1er juin 1979, ses matériels sont pratiquement réalisés à 100 %.

Cette grande unité se caractérise par sa mobilité et sa puissance de feu, ce qui la rend apte à toutes ses missions sur le territoire de la zone de défense.

Sa mobilité est assurée par une totale autonomie de transport. En effet, toutes les unités sont équipées en véhicules, répondant ainsi aux nécessité logistiques de transport et à une capacité certaine de manœuvre. Soucieux de l'efficacité, le Commandement a procédé à l'homogénéisation des moyens et à un rajeunissement de ces derniers.

C'est ainsi que tous les véhicules sont du même type. La Division est équipée en camions SIMCA, en camionnettes RENAULT, en A.M.X. 13.

Char A.M.X. 13

Camionnette tactique Renault

Sa puissance de feu est acquise par un armement moderne et conséquent. Grâce au L.R.A.C. de 89 mm, au canon de 106 S.R. sur jeep et au canon de 90 sur A.M.X. 13, la 114e Division d'Infanterie possède une aptitude au combat anti-char significative.

Les armes d'appui et du combat rapproché, mortier de 81 mm, mitrailleuses et F.M. AA. 52, viennent compléter cet ensemble qui permet ainsi d'obtenir une efficacité certaine.

L.R.A.C. de 89 mm

Mortier de 81 mm

Ces deux caractéristiques sont complétées par une composante transmissions de deuxième génération qui permet le fonctionnement de réseaux radio aussi complets que possible en modulation de fréquence comme en modulation d'amplitude. Les équipes techniques des formations ont pu déjà, à l'occasion de l'exercice P.C. « CHAMBARAN » des 18 et 19 mai 1979, manipuler les postes en dotation.

Ils ont pu ainsi s'exercer en graphie sur l'A.N.G.R.C. 9 et en phonie sur les postes du type A.N.P.R.C. 10, V.R.C. 10/18.

La réussite de l'exercice a démontré l'efficacité de ces matériels et la compétence des personnels qui les ont servis.

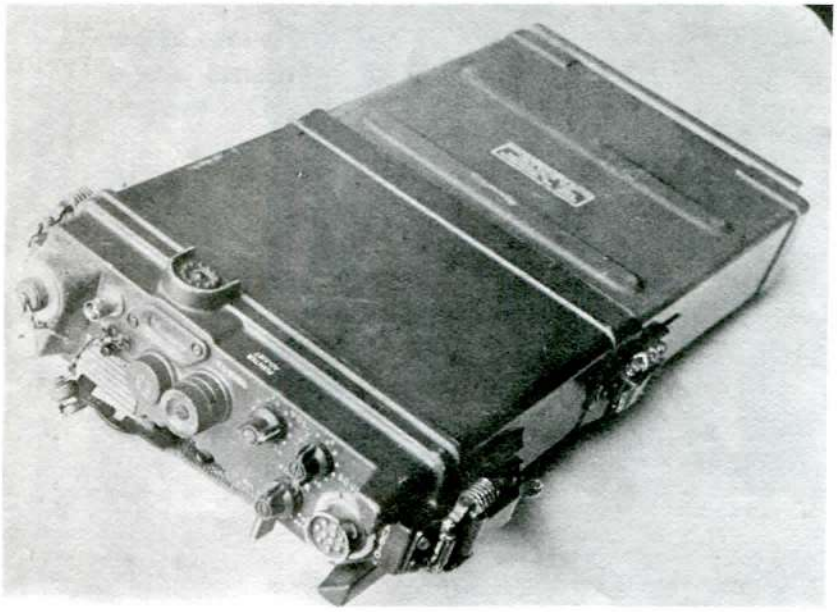

A.N.P.R.C. 10

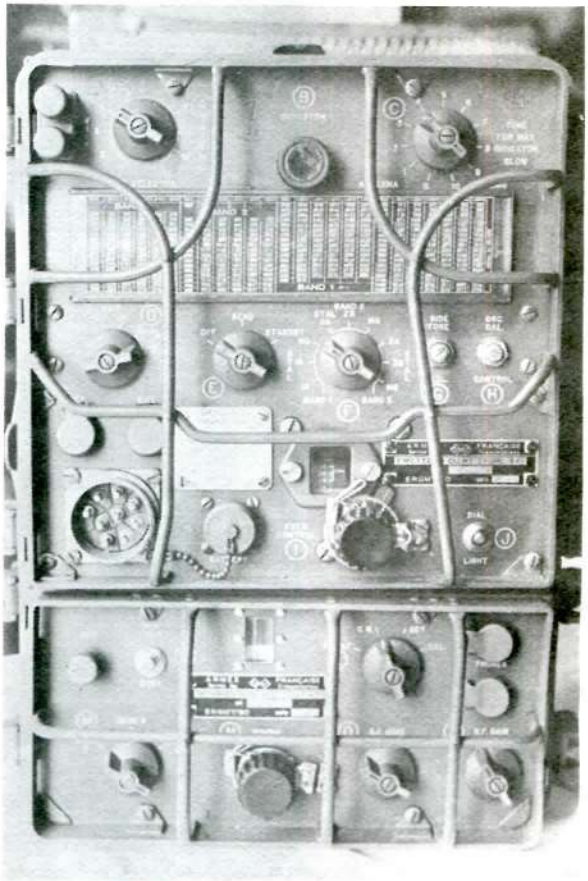

A.N.G.R.C. 9

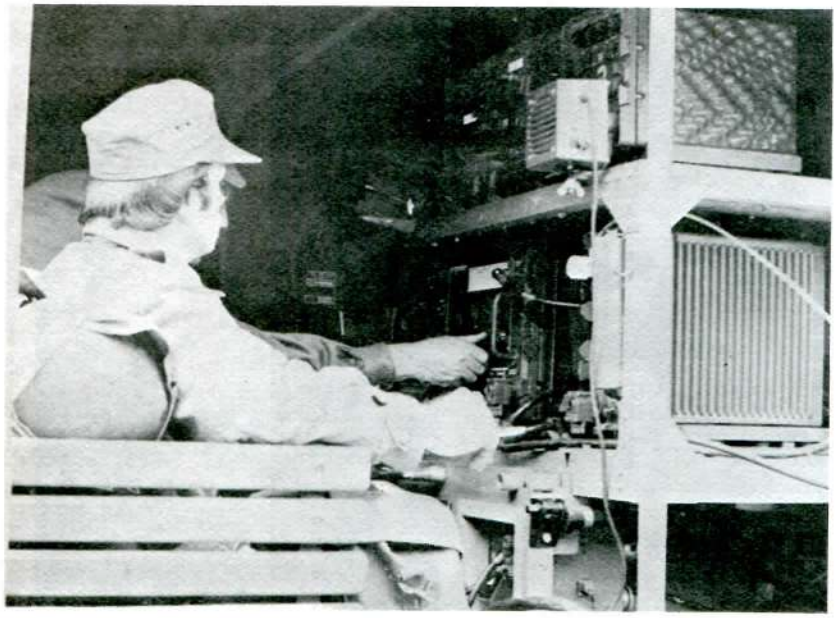

A.N.V.C.R. 10/18

Enfin, l'appui « Génie » n'a pas été négligé et la 164e Compagnie du Génie est dotée des mêmes moyens que la compagnie d'active. Elle dispose en effet des moyens d'organisation du terrain lui permettant l'obstruction et le rétablissement d'itinéraires ; tracto-chargeurs, pelles) de l'avant, compresseurs, excavateurs. Elle dispose aussi des moyens de mise en œuvre des mines et explosifs ainsi que du lance-flammes destiné aux missions particulières d'assaut.

Compresseur 6000 l sur Berliet G.B.C.

Pelle sur camion tactique

L'équipement en matériels évoqué ci-dessus constitue une modernisation des moyens liée à la mise en place du nouveau plan P4.A. C'est une étape importante dans le système de mobilisation et dans la capacité des réserves à remplir leur mission.

Imprimé sur les presses de la S.D.R.R. - 5e R.M. - Lyon